

Chateaumeillant - Rancier (Sidiailles)



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des Maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 4ème étape.



Durée :	4h50	Difficulté :	Moyenne
Distance :	15.14km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	219m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	106m	Commune :	Châteaumeillant (18370)
Point haut :	392m		
Point bas :	236m		

Description

(D) De la Mairie de Châteaumeillant, prendre la Rue de la Promenade, puis 1ère à droite (Rue des Remparts) en suivant le GRP® Tour de Pays des Maîtres Sonneurs. Quitter Châteaumeillant en prenant à gauche (après le n°17). Après le petit pont sur le ruisseau, prendre à droite. Traverser la D3, passer sous le pont de la D943 (en longeant le ruisseau).

(1) Au croisement, prendre un chemin sur la droite, en traversant le ruisseau. Suivre ce chemin pendant une centaine de mètres, puis rejoindre un carrefour. Prendre à gauche, traverser de nouveau le ruisseau de la Goutte Noire et monter jusqu'à la route D105.

(2) La prendre à droite, puis emprunter le 1er petit chemin à droite. Rejoindre le hameau de Beau Merle. Virer à gauche, laisser la rue suivante à gauche et prendre celle d'après. Arriver sur la D105, la suivre à droite et s'engager dans la petite route à gauche. Traverser un ruisseau, laisser un chemin à gauche et arriver à un carrefour de chemins.

(3) Emprunter celui de droite et traverser la Forêt de Maritet en allant tout droit, rejoindre le Manoir de Maritet.

(4) Prendre à gauche (laisser le premier chemin le plus à gauche). Dépasser un pylône électrique et 500m plus loin rejoindre la route goudronnée qui amène à la D3.

(5) Prendre la route à droite et, quelques dizaines de mètres plus loin, s'engager sur un chemin à gauche. À environ 200m, bifurquer à droite (chemin peu visible) et continuer dans un chemin encaissé entre deux rangées d'arbres. Déboucher à nouveau sur la D3. La prendre sur la gauche. Après le pont enjambant le Portefeuille, monter par une route à droite pour rejoindre le hameau de Vinabineau.

(6) Bifurquer à droite sur un chemin. En vue d'un étang, virer à gauche sur un chemin herbeux. Remonter sur environ 600m et tourner à gauche pour revenir sur la D3, qui, par la droite, entre dans Saint-Saturnin.

(7) Tourner à gauche en passant devant l'ancienne Poste de Saint-Saturnin et descendre la petite Rue de la Poste. Suivre la D162 à gauche sur quelques mètres et arriver à une patte d'oie (croix). S'engager à droite sur un chemin herbeux, laisser deux chemins à droite et arriver jusqu'à un chemin transversal. Le prendre à droite. Prolonger par une petite route pour rejoindre la D111.

(8) L'emprunter à gauche prendre la route à droite à la patte d'oie suivante.

(9) Prendre le 1er chemin à gauche et rejoindre le bois, prendre le chemin à droite en lisière du bois et continuer tout droit. Au niveau de l'étang de Bombardon (aire de pique nique avec préau), prendre la route goudronnée à droite.

Points de passages

- D Mairie Chateaumeillant**
N 46.560135° / E 2.195167° - alt. 246m - km 0
- 1 Carrefour GRP**
N 46.553418° / E 2.196795° - alt. 245m - km 0.9
- 2 D105**
N 46.536815° / E 2.196838° - alt. 299m - km 3.09
- 3 Les Mines**
N 46.531221° / E 2.198318° - alt. 312m - km 4.1
- 4 Manoir de Maritet**
N 46.52055° / E 2.20262° - alt. 360m - km 5.34
- 5 D3**
N 46.517845° / E 2.215068° - alt. 367m - km 6.42
- 6 Vinabineau**
N 46.514387° / E 2.22685° - alt. 352m - km 7.72
- 7 Saint-Saturnin**
N 46.508253° / E 2.237066° - alt. 365m - km 9.06
- 8 D111**
N 46.502659° / E 2.249458° - alt. 392m - km 10.46
- 9 Chemin à gauche**
N 46.507585° / E 2.265884° - alt. 371m - km 11.86
- 10 Bois de Bombardon**
N 46.516895° / E 2.281119° - alt. 346m - km 13.56
- A Rancier**
N 46.510553° / E 2.298446° - alt. 359m - km 15.14

(10) Prendre le 1er chemin à gauche et rejoindre le bois, prendre le chemin à droite en lisière du bois et continuer tout droit. Au niveau de l'étang de Bombardon (aire de pique nique avec préau), prendre la route goudronnée à droite.

Informations pratiques

Hébergement : Chateaumeillant, Sidiailles.

Ravitaillement : Chateaumeillant, Saint-Saturnin.

Points d'eau Chateaumeillant, Saint-Saturnin.

A proximité

Châteaumeillant : Église Saint-Genest, Église du chapitre, vignobles, Musée archéologique.

Saint-Saturnin : Église, mairie

Sidiailles : Église avec plus vieille cloche de France, ancien cimetière, Moulin des fougères, lac avec base nautique et accrobranche.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chateaumeillant-sidiailles-rancier/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



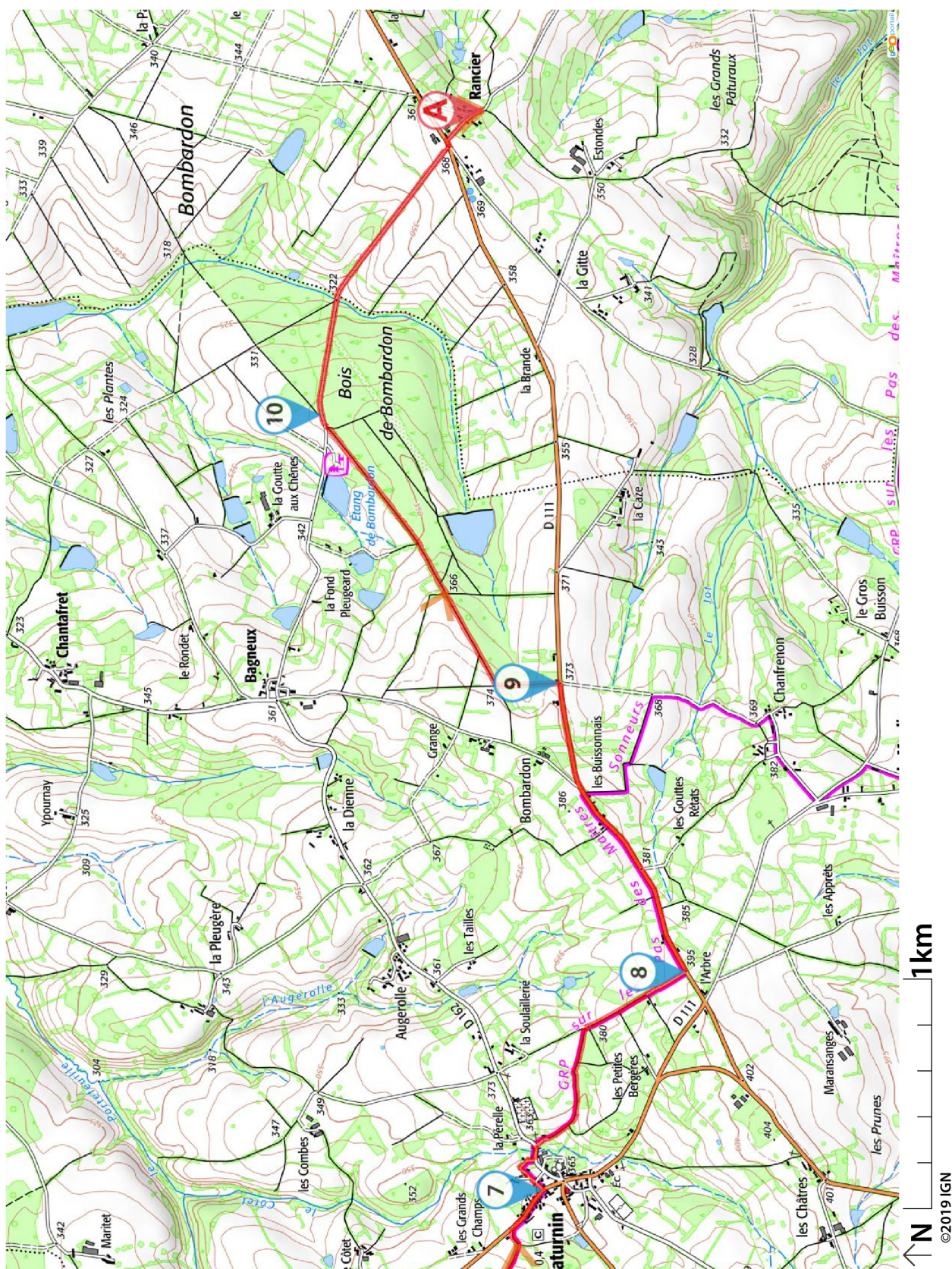
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.